
SESSION ANNUELLE 2015 DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

L'OMC a 20 ans

Genève, 16-17 février 2015

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Débat interactif sur le thème de fond

Le commerce, un catalyseur pour la paix et l'amélioration des conditions de vie

Le commerce a un impact direct sur le quotidien des gens, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Meilleur outil de développement à la disposition de tous, le commerce peut améliorer les conditions de vie des citoyens dans le monde entier et contribuer au règlement des conflits par des moyens pacifiques. En adoptant un thème de cette ampleur, le Comité de pilotage de la Conférence a souhaité faire porter le débat sur le rôle des responsables politiques et notamment des parlementaires pour tirer le meilleur parti du commerce comme instrument de paix et de prospérité.

3. Dialogue avec des négociateurs de premier plan et de hauts responsables de l'OMC

La politique, le politique et le commerce : maintenir les négociations de l'OMC sur la bonne voie

L'un des principaux objectifs de la Conférence parlementaire sur l'OMC est de permettre aux parlementaires spécialisés dans les questions de commerce international et aux représentants des gouvernements qui prennent part directement aux négociations sur l'OMC de nouer un dialogue stimulant sur le plan politique. Cette séance interactive vise à recueillir un large éventail de vues sur les moyens de faire avancer le Cycle de Doha, compte tenu de la nouvelle échéance fixée à juillet 2015 pour l'élaboration du programme de travail de l'OMC.

4. Audition avec le Directeur général de l'OMC

Pourquoi le commerce ? Réflexion sur l'anniversaire de l'OMC

Il est désormais d'usage que le Directeur général de l'OMC rencontre les parlementaires. Durant cette séance interactive, qui portera sur les enseignements que l'on peut tirer des vingt années qui se sont écoulées depuis la création de l'OMC, le Directeur général posera des questions et écoutera les commentaires succincts des délégués.

5. Réunion-débat

Faire profiter le grand public des bienfaits de l'OMC : les consommateurs et les jeunes, un cas d'école

L'OMC s'est battue pendant des années pour convaincre un public sceptique de l'intérêt du multilatéralisme sur le long terme. Le problème vient en partie de ce que les débouchés économiques et sociaux qu'offre le commerce sont inégalement répartis, et ses avantages ne sont pas suffisamment inclusifs. Quel est le juste équilibre entre libre-échange et protection des consommateurs ? Comment faire mieux comprendre les bienfaits de l'OMC aux jeunes ? Cette séance interactive traitera du fait que l'OMC, pièce maîtresse du système commercial multilatéral, doit tenir compte des intérêts de groupes particuliers tels que les consommateurs et la jeune génération.

6. Adoption du document final

A la fin de la session, les participants seront invités à adopter un document final rédigé par le Comité de pilotage de la Conférence.